



Dans l'énergie aussi, le temps des décisions de rupture est venu !

Pour qu'après la crise, « *le jour d'après ne soit pas un retour au jour d'avant* » et parce que l'énergie est plus que jamais une activité régalienne et un service public essentiel à la vie de la Nation, la CFE Énergies demande à l'État d'agir en stratège et en défenseur de l'intérêt général. Le Gouvernement doit se saisir de ce moment historique pour assurer la maîtrise publique et l'avenir des infrastructures énergétiques du pays, comme il doit préserver l'intégrité du Groupe EDF, malmené par une logique financière délétère auquel il a été asservi par l'État actionnaire.

Pour y parvenir, la CFE Énergies lui demande de refonder l'entreprise autour de ses différentes missions de service public au service des besoins fondamentaux de la Nation, en mettant fin au projet de démantèlement d'EDF et en lui donnant tous les moyens nécessaires pour investir massivement dans la transition bas carbone et donc la résilience climatique de la France, quitte à sortir EDF de la bourse.

Cela suppose de défendre avec la Présidente de la Commission européenne un assouplissement des règles européennes sur les aides d'État et l'accès aux financements qui viennent d'être dégagés par la Banque Centrale Européenne. Pour que demain ne soit vraiment plus comme avant !

Au moment où une crise sanitaire mondiale frappe la France et l'Europe de plein fouet, nos dirigeants n'hésitent plus à déclarer que cette crise est un « game changer » qui devrait imposer une remise en cause profonde des certitudes néo-libérales qui ont guidé les sociétés occidentales depuis l'élection de Margaret THATCHER. A rebours de la primauté jusqu'à présent donnée au marché et à la finance, Bruno LE MAIRE évoque ainsi le retour de l'intervention publique via l'État actionnaire pour sauver l'économie et protéger les fleurons industriels. Dans le même temps, l'Italie envisage la renationalisation d'Alitalia et l'Allemagne ne s'interdit pas de nationaliser des entreprises considérées comme stratégiques.

Que les gouvernements européens redécouvrent les mérites de la puissance publique, de la politique industrielle et des biens communs est une rupture aussi historique que salutaire... à condition cependant que les actes suivent, ne soient pas que temporaires ou petit bras, et survivent à l'après-crise. C'est bien d'un État stratège, porteur de l'intérêt général et défenseur de la souveraineté nationale dont les Français ont besoin, et non d'un simple gestionnaire de participations guidé par une approche exclusivement financière de court-terme qui n'utiliseraient les nationalisations que de manière temporaire pour passer la crise et repartir comme avant.

Si la crise que nous vivons aujourd'hui exige la mobilisation générale de toutes les ressources de la Nation, elle rappelle aussi à chacun d'entre nous l'impératif de solidarité nationale, l'exigence de protection due par la Nation à ses citoyens et la nécessité de la continuité des services essentiels. Plus que jamais, c'est là le rôle des services publics qui sont à la société, et donc au collectif, ce que les organes vitaux sont à l'individu. Sans eux, il n'y a ni équilibre, ni cohésion, ni souffle de vie !



Pour la CFE Énergies, un service public digne de ce nom doit plus que jamais être soutenu et défendu, comme le rôle de l'État, la souveraineté économique de la Nation, le rôle stratégique de l'Europe et la mondialisation doivent eux être impérativement repensés. Ne serait-ce que pour éviter que les promesses et belles déclarations ne s'évanouissent sitôt le beau temps revenu comme après la crise financière de 2008 !

Dans ce contexte de rupture, l'énergie est comme la santé plus que jamais un bien indispensable à la vie de chacun et de la société. Assurant des biens essentiels, mais aussi clef de voûte du combat climatique et levier central de l'indépendance nationale, le secteur énergétique français doit être, aujourd'hui plus qu'hier, guidé par les valeurs de service public.

En effet, à en croire Jean-Pierre HANSEN pour qui « *dans l'énergie et pour assurer le futur, il faut revenir aux choix publics, comme si le marché allait donner la solution à tout, toujours et dans tous les domaines* », la transition énergétique doit reposer sur l'intérêt général et le sens du long terme. Elle ne doit surtout pas être confiée à la main invisible du marché, ce qui constitue une rupture après vingt ans de libéralisation que beaucoup s'accordent à considérer aujourd'hui comme un échec. Et au-delà de cette crise sanitaire, les prochaines crises systémiques auxquelles nous devons faire face, effondrement de la biodiversité et changement climatique en tête, exigeront tout autant anticipation, primauté de l'intérêt général et pleine écoute des alertes par les dirigeants politiques.

A l'heure de l'urgence climatique, l'électricité est au cœur de l'indispensable transition énergétique bas carbone mais aussi des services publics essentiels, comme le reconnaît Elisabeth BORNE dans sa dernière adresse aux électriciens dont elle salue l'engagement qui permet « *au pays de rester debout* ». Parce qu'il s'agit d'infrastructures stratégiques pour la vie et la souveraineté de la Nation, le Gouvernement doit maintenant aller au bout de ses déclarations et agir concrètement pour assurer l'avenir du système énergétique français et des missions de service public.

La CFE Énergies demande donc au Gouvernement d'être à la hauteur de l'histoire comme les dirigeants français l'ont été en 1946 en créant EDF ou au moment du lancement du programme électronucléaire français. Pour cela, le Gouvernement doit assurer la maîtrise publique de l'ensemble des infrastructures énergétiques du pays et préserver les missions de service public d'EDF au service de la Nation. Assurer aujourd'hui la sécurité énergétique du pays, participer demain à la relance de son économie et à la relocalisation de pans entiers de production, et être plus que jamais à la pointe du combat climatique, bref servir l'intérêt général, c'est là la véritable raison d'être du Groupe EDF.

Dans cette perspective, le Gouvernement doit tout d'abord sortir l'électricien national des griffes du marché en stoppant la financiarisation induite depuis 2005 par la cotation en bourse et en mettant définitivement fin au projet de désorganisation-désintégration du groupe EDF qui n'est qu'un mirage inspiré par les banques d'affaires, destiné à plaire aux marchés et aux investisseurs et guidé par les modes moutonnières propagées par les analystes financiers.

Ensuite, au moment où le directeur de l'Agence Internationale de l'Énergie exhorte les dirigeants à faire de l'investissement bas carbone le cœur des plans de relance de l'économie, considérant que les futurs investissements de relance doivent contribuer à assurer la résilience face aux crises de demain, crise climatique en tête, le Gouvernement doit répondre présent en donnant au groupe EDF les moyens d'investir.

Ceci passe par un renforcement significatif par l'État des fonds propres d'EDF, quitte à sortir EDF de la bourse et à s'appuyer sur les facilités offertes par la Banque Centrale Européenne qui n'hésite plus aujourd'hui à sortir de son orthodoxie originelle pour éviter une crise financière et soutenir l'économie. Cela passe aussi par l'obtention d'un aval européen sur une nouvelle régulation du nucléaire qui soit favorable au service public et à l'investissement. Même si cela exige de la Commission européenne une révision profonde du droit de la concurrence et des règles sur les aides d'État, ces décisions de rupture sont cruciales en ces temps de crise pour éviter la mort cérébrale du projet européen. C'est sur cela aussi que le Gouvernement est attendu !

Contact presse : Alexandre GRILLAT - alexandre.grillat@cfe-energies.com

